NORME INTERNATIONALE INTERNATIONAL STANDARD

CEI IEC 60705

1999

AMENDEMENT 1 AMENDMENT 1 2004-10

Amendement 1

Fours micro-ondes à usage domestique – Méthodes de mesure de l'aptitude à la fonction

Amendment 1

Household microwave ovens – Methods for measuring performance

© IEC 2004 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



CODE PRIX PRICE CODE

В

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 59K: Fours et fours à micro-ondes, cuisinières et appareils analogues, du comité d'études 59 de la CEI: Aptitude à la fonction des appareils électrodomestiques.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
59K/94/FDIS	59K/96/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de cet amendement et de la publication de ne sera pas modifié avant la date de maintenance indiquée sur le site web de la CEI sous « http://webstore.iec.ch » dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- · reconduite;
- · supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ôt
- amendée.

(https://stance.iteh.ai)

Page 10

6 Conditions générales de mesures

Insérer le nouve alinéa suivant après "Sauf spécifications contraires les conditions suivantes":

Lorsqu'un plateau tournant métallique ou tout autre accessoire métallique est fourni et utilisé pour les mesures, la position de la charge et la forme correspondante du plateau tournant métallique ou de tout accessoire métallique doivent être indiquées dans le rapport, conjointement avec les résultats d'essai.

NOTE La position de la charge a une influence sur la répétabilité des résultats d'essai.